



**CFA SAINT CHARLES
SCFORMATION**

**3 rue Général Giraud
71100 Chalon Sur Saône**

**06.95.64.81.42
scformation@saintcharles71.fr**

LIVRET D'ACCUEIL

**TITRE RNCP 36938
Economie, Sociale et Familiale
BTS ESF**

Apprenti(e)

Nom : _____

Prénom : _____



CFA SAINT CHARLES SCFORMATION

3 rue Général Giraud
71100 Chalon Sur Saône

06.95.64.81.42
scformation@saintcharles71.fr

SOMMAIRE

1 – Présentation de la formation du titre RNCP 36938 ESF	Page 3
2 – Information sur l’obtention du titre RNCP 36938 ESF	Page 4
3 – Contacts	Page 5
4 - Formateurs	Page 5
5 – Organigramme	Page 6
6 – Planning Annuel	Page 7
7 – Service	Page 8-9
8 – Charte de l’apprenti	Page 10-11



CFA SAINT CHARLES SCFORMATION

3 rue Général Giraud
71100 Chalon Sur Saône

06.95.64.81.42
scformation@saintcharles71.fr

PRESENTATION DE LA FORMATION

Le ou la titulaire du BTS Economie sociale familiale (ESF) participe à la réalisation des missions des établissements et des services qui l'emploient sur la base de son expertise dans les domaines de la vie quotidienne : alimentation-santé-hygiène, budget, consommation, environnement-énergie, habitat-logement, numérique et vie quotidienne.

Il ou elle assure différentes fonctions :

- expertise et conseil technologiques en vie quotidienne ;
- organisation technique de la vie quotidienne dans un service, dans un établissement ;
- animation, formation en vie quotidienne ;
- communication professionnelle et animation d'équipe ;
- participation à la dynamique partenariale.

Il ou elle met ses compétences scientifiques, techniques, méthodologiques au service de différents publics concernés : bénéficiaires, usagers, consommateurs, clients et professionnels. Il ou elle participe ainsi à l'impulsion des évolutions de comportements individuels ou collectifs, dans un contexte de développement durable. Dans le cadre de ses missions, il ou elle contribue à l'information sur l'accès aux droits des publics. Il ou elle peut travailler en relation avec d'autres experts : travailleurs sociaux, juristes, professionnels de la santé, personnels des services techniques des collectivités territoriales et des organismes de logement social. L'action de ce professionnel ou cette professionnelle se déroule dans le respect du droit des usagers et de l'éthique professionnelle.

Les titulaires du BAC général, ASSP et ST2S peuvent intégrer le BTS en 1ère année.



CFA SAINT CHARLES SCFORMATION

3 rue Général Giraud
71100 Chalon Sur Saône

06.95.64.81.42
scformation@saintcharles71.fr

INFORMATION SUR L'OBTENTION DU TITRE

Le titre économie sociale et familiale est constitué d'un pôle professionnel et d'un pôle général :

Pôle professionnel

- Expertise et conseil technologiques en vie quotidienne
- Organisation technique de la vie quotidienne dans un service, dans un établissement
- Animation, formation dans les domaines de la vie quotidienne
- Communication professionnelle – animation d'équipe
- Participation à la dynamique institutionnelle et partenariale

DEBOUCHES

- Associations
- Centres sociaux
- Etablissement d'hébergement pour personnes âgées
- Services en prévention santé
- Structures de bailleurs sociaux
- Etablissements santé ...



CFA SAINT CHARLES SCFORMATION

3 rue Général Giraud
71100 Chalon Sur Saône

06.95.64.81.42
scformation@saintcharles71.fr

CONTACTS

DIRECTION - PEDAGOGIE	
Murielle LUCAS Adjointe de Direction Responsable Pédagogie	06.95.64.81.42 m.lucas@saintcharles71.fr ou scformation@saintcharles71.fr
FINANCIER	
Sonia PROVOST Attachée de Gestion	03.85.45.83.35 Sonia.provost@saintcharles71.fr
ADMINISTRATIF	
Anne-Laure JOLIVOT Secrétaire de Direction	03.85.45.80.70 (matin) 03.85.45.83.35 (après-midi) Al.jolivot@saintcharles71.fr
COMMUNICATION	
Mélina CESSOT Alternante chargée de relations	06.95.64.81.42 m.cessot@saintcharles71.fr

Liste des formateurs

BOREY Martine Animation et formation en vie quotidienne – Connaissance des Publics
CHETAUD Franck Economie/Consommation - Gestion budgétaire administrative – Gestion des stocks – Gestion d'une action, d'un projet
COPREAUX Lucie Habitat/Logement/Environnement
GANDREAU Catherine Design d'espace – Design de produits – Design de communication visuelle
GUILTAT Claire Communication écrite et orale – Equipe, Ressources Humaines
MINGUILLON Wieslawa Langue Vivante B - Espagnol
PERRIER Nicole Sciences Physiques et Chimiques Appliquées
PRECHEUR Frédérique Méthodologie de Projet – Connaissance des politiques, des dispositifs et des institutions
REBOURGEON Nadine Langue Vivante A - Anglais
VICENTE Tiago Numérique et vie quotidienne – Santé/Alimentation/Hygiène

CFA SAINT CHARLES – SC FORMATION
Ensemble Saint Charles Borromée
3 Rue Générale Giraud – 71100 CHALON SUR SAONE
SIRET : 529.514.028.000.16

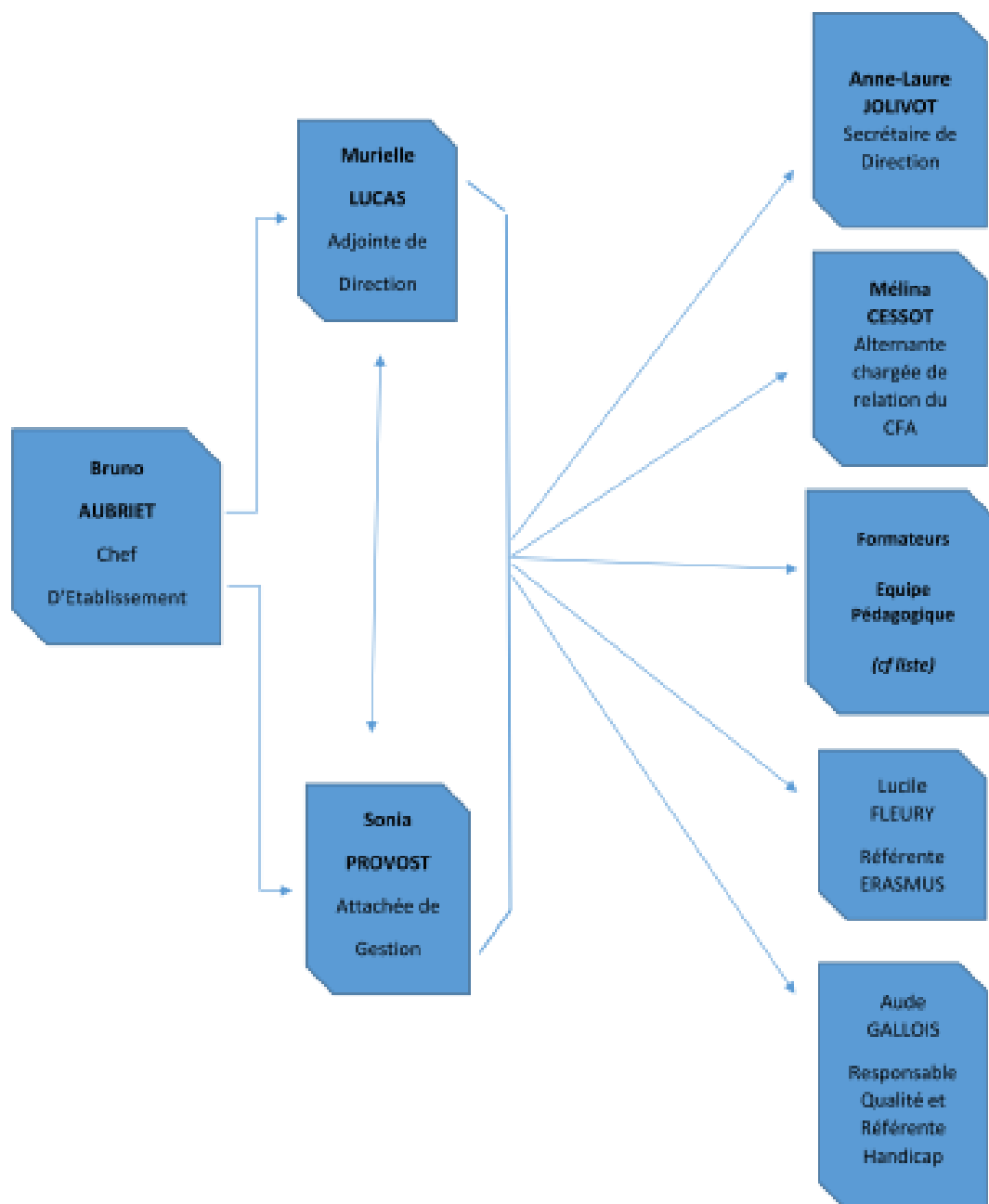


CFA SAINT CHARLES SCFORMATION

3 rue Général Giraud
71100 Chalon Sur Saône

06.95.64.81.42
scformation@saintcharles71.fr

ORGANIGRAMME BTS





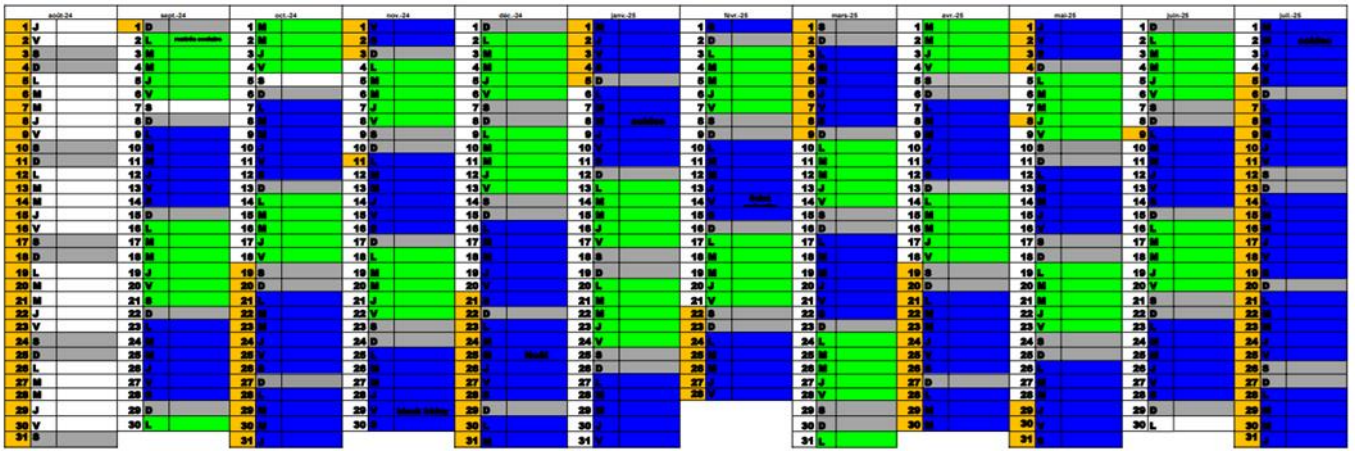
CFA SAINT CHARLES SCFORMATION

3 rue Général Giraud
71100 Chalon Sur Saône

06.95.64.81.42
scformation@saintcharles71.fr

PLANNING ANNUEL

PLANNING BTS MCO 1 ANNEE SCOLAIRE 2024-2025 (sous réserve de modifications)



0 77 63 50 30 30 30 77 63 50 30 0 TOTAL ANNEE 700

Congés scolaires

Temps en entreprise

Temps de présence au lycée



CFA SAINT CHARLES SCFORMATION

3 rue Général Giraud
71100 Chalon Sur Saône

06.95.64.81.42
scformation@saintcharles71.fr

SERVICES

- Restauration

Les apprentis ont la possibilité de déjeuner au self (tarifs disponibles sur le site).

- Hébergement

L'internat de l'Ensemble Saint Charles est accessible aux apprentis au tarif de 250€ par mois. Ce tarif comprend le logement et les repas.

Le foyer des jeunes travailleurs de Chalon Sur Saône peut également accueillir les élèves (tarifs disponibles sur le site)

- Centre de documentation et d'information

Les apprentis bénéficient de tous les services proposés par le CDI : emprunt d'ouvrages et de revues, accès aux ordinateurs et à internet.

- Salle de détente

Une cafeteria est accessible aux apprentis.

- Règlement intérieur

Situé dans l'enceinte des établissements scolaires, les apprentis sont soumis au règlement intérieur du site sur lequel a lieu leur formation (voir la charte).



CFA SAINT CHARLES SCFORMATION

3 rue Général Giraud
71100 Chalon Sur Saône

06.95.64.81.42
scformation@saintcharles71.fr

- Représentants des élèves

Chaque promotion est représentée par 2 délégués. Ce, quel que soit l'effectif. Les titulaires représentent leur promotion et siègent aux différentes instances.

- Réseaux sociaux et communication téléphonique

Toute activité effectuée dans le cadre de la formation ne peut faire l'objet de publication sur les réseaux sociaux sans accord écrit du directeur du CFA.

De plus, l'utilisation des téléphones portables est interdite durant le temps d'enseignement et d'évaluation.

- Locaux et matériels

Des salles de cours aménagées sont mises à la disposition du CFA par l'Ensemble Saint Charles.

Elles sont équipées de :

- Vidéo projecteur
- Tableau blanc
- Tables
- Chaises



CFA SAINT CHARLES SCFORMATION

3 rue Général Giraud
71100 Chalon Sur Saône

06.95.64.81.42
scformation@saintcharles71.fr

CHARTE



CFA SAINT CHARLES SCFORMATION

3 rue Général Giraud
71100 Chalon Sur Saône

06.95.64.81.42
scformation@saintcharles71.fr

CHARTE DE L'APPRENTI EN BTS

Vous entrez en section de technicien supérieur au lycée Saint Charles avec le statut d'apprenti vous assurant une certaine autonomie, dans la limite des mesures énoncées dans le présent document.

Ce statut vous donne des droits mais aussi des devoirs résumés dans cette charte et reste valable tout au long de votre formation.

En tant qu'apprenti(e) vous avez le droit :

- D'être informé(e) sur les programmes et déroulement des 2 années de formation,
- De bénéficier des cours pour préparer l'examen dans les meilleures conditions,
- D'être évalué (e) pour connaître votre niveau par rapport à l'examen (L'organisation de ces différentes activités s'appuie sur une progression pédagogique présentée en début de formation et sur un emploi du temps hebdomadaire.)
- De bénéficier si besoin d'un accompagnement par l'un des membres de l'équipe de la communauté,
- D'être informé(e) des aides proposées par la région (permis, matériel informatique....)
- De bénéficier d'un carte d'étudiant,
- De proposer, individuellement ou collectivement, toute amélioration jugée opportune concernant les conditions de travail et de vie au lycée.

Mais en tant qu'apprenti, vous avez aussi le devoir :

- D'agir en membre responsable de la communauté du lycée Saint Charles en adoptant une attitude respectueuse envers le personnel, les autres étudiants et élèves de l'établissement
- De respecter les règles d'assiduité et les délais fixés pour la remise des travaux demandés par l'équipe pédagogique,
- De ne pas avoir recours au plagiat, à la fraude, à l'IA ou à toute méthode destinée à contourner le travail demandé,
- De respecter les lieux de travail et le matériel mis à votre disposition,
- De signer chaque jour la feuille de présence.

1. ASSIDUITÉ

La ponctualité et l'assiduité font partie des comportements professionnels attendus des apprentis

La présence à l'ensemble des cours est **obligatoire** y compris les heures d'autonomie, Toute absence ou retard doit être immédiatement signalé(e) au bureau de la Vie Scolaire, et à la responsable de l'apprentissage par mail qui en informera votre employeur. A votre retour vous devez présenter une pièce justificative.



CFA SAINT CHARLES SCFORMATION

3 rue Général Giraud
71100 Chalon Sur Saône

06.95.64.81.42
scformation@saintcharles71.fr

La coordinatrice se réserve la possibilité de vous convoquer pour un entretien en vue d'éventuelles mesures (rappel au règlement, renvoi temporaire) ou de communiquer les absences ou retards injustifiés à vos employeurs.

Toute absence prévue devra auparavant être validée par un mail de votre employeur donnant son accord.

2. ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont définies par les équipes pédagogiques en début de chaque année dans le respect des exigences des référentiels et du principe de la liberté pédagogique de chaque enseignant. Les évaluations vous donnent l'occasion de mobiliser toutes vos compétences sur une durée limitée et **votre présence est obligatoire**.
Les conseils de classe sont semestriels.

3. TENUE VESTIMENTAIRE

La tenue vestimentaire reflète votre image professionnelle. Il conviendra donc de porter une tenue adéquate en cours (c'est-à-dire toute tenue trop décontractée et donc inadaptée à la professionnalisation du BTS).

De façon générale, seront à bannir :

- Les tenues et allures trop excentriques (les cheveux colorés hors couleur naturelle).
- Les couvre-chef en tous genres (bandanas, bandeaux, casquettes...) sont proscrits. Les jeunes filles doivent impérativement ôter leur voile avant d'entrer dans l'enceinte du lycée. Elles ne peuvent le remettre lors des sorties organisées sur le temps scolaire.
- Les survêtements, les pantalons déchirés (jeans et autres), le short avec ou sans collant, les bermudas colorés de plage, les crop-top ainsi que les cargos sont interdits
- Le bermuda habillé est toléré l'été.
- Les vêtements à caractères religieux ou traditionnels sont interdits.
- Les sacs en bandoulières ne sont pas autorisés.
- La tenue vestimentaire correcte est appréciée par le personnel d'encadrement.

En cas de non-respect, l'élève devra se changer.

4. OUTIL NUMÉRIQUE

L'outil numérique (PC, téléphone ou tablette) en cours est **exclusivement réservé à l'usage pédagogique**.

Cette présente charte est portée à votre connaissance et en la signant vous vous engagez à la respecter.

Je reconnais avoir pris connaissance des dispositions de la présente charte et je m'engage à la respecter.

Nom :

Prénom :

Date :

Signature :